Accord cadre de maîtrise d'œuvre

Maîtrise d'oeuvre urbaine et opérationnelle pour l'aménagement des places de l'académie et Kennedy et de leurs abords

**Ville d'Angers - Angers Loire Métropole**

# NOTE D'INTENTIONS

avril 2020

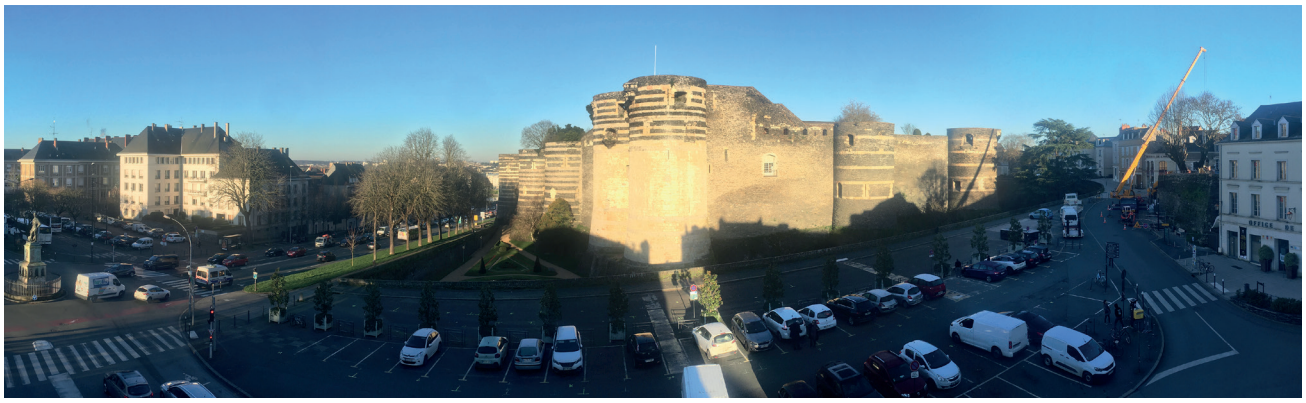

AJOA - HERAULT ARNO - ARTELIA - NOCTILUCA - SCOPIC

# LE CONTEXTE

Drôle de site, mais quel héritage ! Un château qui fait corps avec le rocher et dont l'ancrage dans le sol, prolongé par une stratification de grès et de schiste, lui confère une puissance naturelle... une église et des fronts urbains du XIXe, une caserne et autres architectures du XXe... mais aussi des voitures, des bus, des cars de tourisme... et tout près une rivière, une cathédrale, un cadre médiéval... Quoique nommé par le nom des places de l'Académie et du Pdt Kennedy, après avoir été place des Recolets et place des Lices, ce site n'est pas une place. C'est un «espace», une forme informe progressivement apparue selon une logique ayant privilégié la circulation des véhicules. Un lieu de passages sans beaucoup d'efforts ménagés pour jouir d'un cadre bâti qui fait pourtant paysage. Revisiter cet héritage dans sa singularité locale pour augmenter la qualité de la vie urbaine, c'est résoudre une question plus générale : comment transformer ce nœud de voiries en un espace public répondant à la fois aux exigences de tous les modes de déplacements, l'accueil des nouveaux usages et à la volonté d'ajouter un lieu remarquable par sa puissance, son charme, et le plaisir de s'y tenir.

La nature de carrefour n'est pas incompatible avec la densité de la vie sociale, on peut considérer que l'espace libre entre les éléments patrimoniaux peut devenir lui-même un patrimoine pour l'avenir, un «espace patrimonial», comme c'est le cas pour nombre de places européennes héritées de l'histoire lointaine. Le lieu y est chaque fois un mélange indissociable des pleins et des vides, une œuvre globale. Une œuvre, car il s'agit bien de projet formel autant que fonctionnel. C'est ici une démarche à construire, visuellement, matériellement, symboliquement.

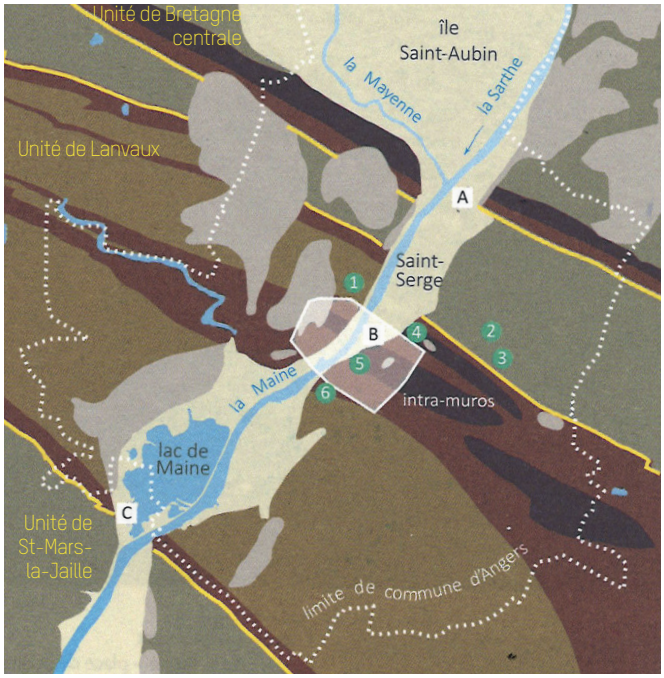


Carte de la géologie. Source : Angers, formation de la ville et évolution de l'habitat, Revue 303, 2016

A. seuil coteaux de la Mayenne et de Monplaisir / B. seuil coteaux d'Angers / C. seuil coteaux de Pruniers et de la Baumette
1. vallon de l'hôpital / 2. vallon du Vaugareau / 3. vallon de Jérusalem / 4. vallon de St-Samson / 5. vallon de la Godeline / 6. vallon de l'Esvière

## UN ATOUT GÉOGRAPHIQUE

Situé en travers du vallon d'Esvière, le site est un face-à-face de deux places de part et d'autre d'un fond du vallon occupé par des boulevards urbains. Cette géographie permet des cadrages sur le grand paysage : au nord vers la Maine depuis le boulevard du Roi René et la promenade du Bout-du-Monde, et à l'ouest vers le lac de Maine et la plaine alluviale, depuis le haut de l'avenue de la Blancheraie.

Le boulevard du Général de Gaulle plongeant vers la Maine

## UNE INSCRIPTION HISTORIQUE

Le site est une porte, une « entrée de ville » à l'intérieur de la ville. Dominant la rivière et la plaine alluviale depuis son éperon rocheux, le château est le point d'ancrage des enceintes successives de la ville : la porte des Champs donnait accès à la campagne depuis le château, comme le bras de Toussaint depuis la cité médiévale. Avec la ville hors-les-murs, l'entrée ouest de la ville s'est déplacée plus bas vers le pont de la Basse-Chaine. Aujourd'hui le pôle multimodal de la gare donne sa dimension métropolitaine à la ville.

## UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le château bien sûr, mais aussi les architectures de la reconstruction pendant les années 50, la caserne et l'église Saint-Paul, conçues par André Mornet dont l'œuvre a marqué la ville et constitue aujourd'hui un patrimoine. Quant aux façades des places Kennedy et de l'Académie, elles présentent une collection d'architectures de styles et d'époques différents, néanmoins la cohérence de l'ensemble est donnée par les toitures en ardoises, qui recouvrent la plupart des bâtiments anciens, modernes et contemporains, formant un vélum homogène depuis le Château. Le traitement de l'espace public pourra rendre cette cohérence plus lisible et la faire contribuer à unifier l'espace du site.

La cohabitation de patrimoines architecturaux de différentes époques. Ici la Caserne à côté du château.

Perspective sur les prairies lointaines de la Baumette à travers la rue de la Blancheraie

Vue ouverte sur la Maine depuis la Promenade-du-Bout-du-Monde

Entre ville et campagne
Extrait du plan de la ville d'Angers, 1736

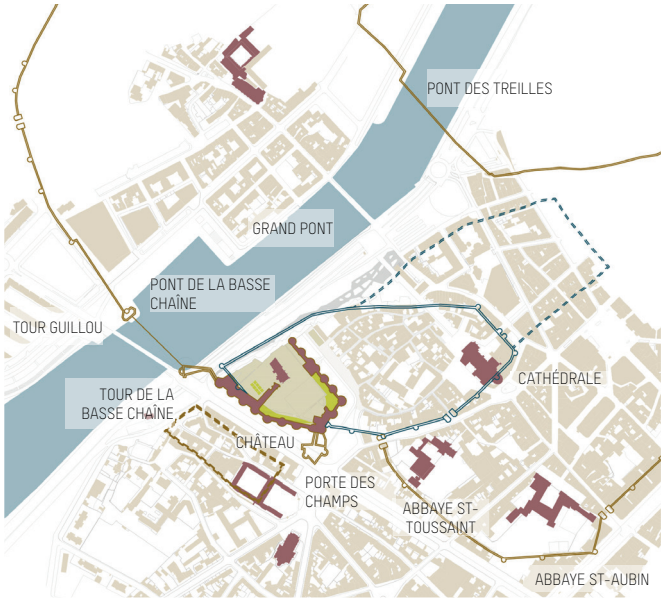


Carte des différentes enceintes du IIIe au XIIe siècle

0 100 200m

Enceinte du Bas-Empire (III-IVe siècle)
Enceinte du bourg (X-XIe siècle)
Enceinte de St-Louis (XIIIe siècle)
Enceinte de Esvière (XIIe siècle)
Monument historique

# LE CONTEXTE

## UN ENJEU STRATÉGIQUE

Le site est un trait d'union entre deux secteurs urbains. L'ensemble des deux places constitue un maillon articulant d'un côté le centre-ville historique avec les quartiers de l'ancienne cité épiscopale et des Grands Clos accueillant des équipements culturels de grande qualité, musées et jardins, et de l'autre côté, le faubourg résidentiel de l'Esvière et le quartier Saint-Laud, agréable quartier de gare animé et commercial.

## UNE FRAGMENTATION TOPOGRAPHIQUE

À la jonction de plusieurs quartiers, le site est un croisement de dix voies d'importances très diverses et de flux de véhicules importants, un stationnement en grandes taches éparpillées. On y trouve des architectures d'époques éloignées, reliées par un sol artificiel jeté sur une topographie accentuée, ponctué de quelques petits arbres - à priori une cacophonie formelle dominée par le caractère routier de ce nœud d'échanges. La nature y est présente de façon éparse, phagocytée par le stationnement ou la circulation, malgré des chênes verts, un cèdre remarquable, des arbres en bosquet ou en alignement, et quelques magnolias en bacs. Il existe peu de complémentarité entre les espaces plantés et le jardin des douves encaissé et sans usage, entre espaces privés et espaces publics - peu de continuité propice au développement de la biodiversité.

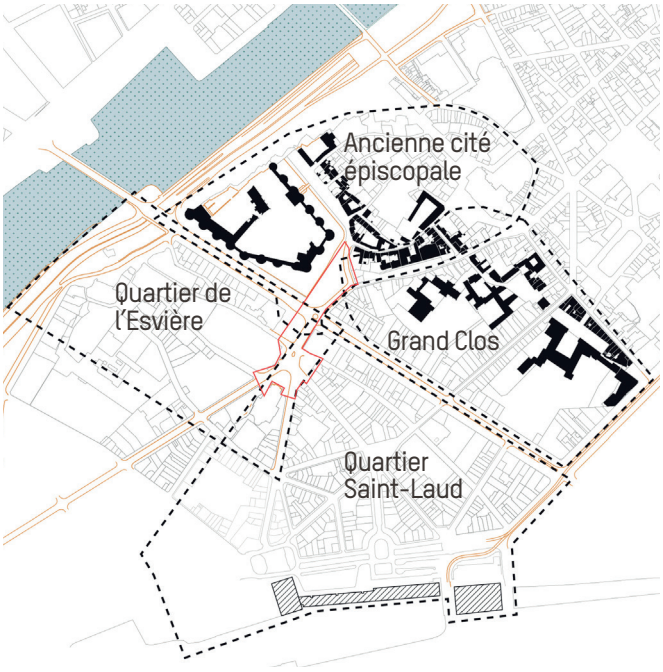


Une place à la croisée des différents quartiers

0 100 200m

Une proximité du centre historique avec la gare ferroviaire et routière

## LES ENJEUX D'AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEL ESPACE PUBLIC INTÉGRÉ DANS LE CENTRE URBAIN

Les continuités piétonnes et le collier des places dans le centre urbain

Nous avons relevé sept enjeux majeurs pour ce futur espace public, autour desquels le projet devra s'articuler :

1. Redonner de la visibilité et faire de ces places un espace public majeur pour la métropole angevine.
2. Apporter une cohérence et une lisibilité d'ensemble en valorisant le patrimoine
3. Offrir plus de confort pour les déplacements doux dans un espace apaisé
4. Retravailler l'équilibre végétal, moins de minéral en donnant une part plus importante au végétal et aux sols perméables
5. Multiplier les usages, les rencontres et l'animation des parcours touristiques
6. Améliorer le fonctionnement du secteur
7. Optimiser le foncier

# L'APPROCHE

## UN POINT D'ÉQUILIBRE ENTRE DEUX ARCS, L'UN URBAIN ET L'AUTRE PAYSAGER

La perception que l'on a aujourd'hui de ce site dominé par le château est celle d'une incohérence des formes et des usages... sauf à la distance d'une vue aérienne où apparaît le dessin de deux courbes et d'une droite, à la façon de deux arcs inversés et de leur flèche :

- **Un arc urbain** formé par les rues Brémont, Marceau, Toussaint, Chaperonnière et Saint-Pierre entre les places Pierre Sémard et du Ralliement
- **Un arc paysager** formé par la promenade du Bout-du-Monde et la rue de la Blancheraie ouverte vers la Maine
- **Une droite** composée par les boulevards du Roi René et du Général De Gaulle entre la place André Leroy et le pont de la Basse-Chaîne.

Deux arcs bandés pour lancer leur flèche soit vers le centre-ville depuis la rivière, soit vers le grand paysage depuis le cœur de la ville. Simple symbole sans doute mais capable de conduire l'imaginaire du projet en dégageant les caractères et l'organisation souhaitables pour ce site, comme point d'appui des forces et de l'équilibre entre les différents secteurs... un site qui doit offrir une homogénéité qui rompra avec son actuelle hétérogénéité.

L'arc urbain, souligné par un linéaire de façades commerciales actives, concentre tous les flux de circulations de la gare au centre historique, devra maintenir son rôle d'axe structurant, mais compacté, simplifié et réorganisé pour redonner de la place aux circulations douces. Les piétons pourront bénéficier d'un trottoir élargi plus confortable, accueillant terrasses de café, arrêts de bus... L'arc paysager déploie, le long d'une topographie incurvée entre les points hauts ouverts sur la vallée, des séquences paysagères mettant en valeur la silhouette urbaine, ses monuments, château, église, caserne au pied desquels se déroulent des usages multiples, quotidiens, saisonniers, festifs ou contemplatifs.

Deux arcs traversés par la flèche des boulevards du Roi René et du Général De Gaulle. Ce dernier trop routier doit être reconfiguré sur ses franges avec une reprise du stationnement à l'ouest pour retrouver la qualité urbaine du Bd du Roi René mettant en valeur le front bâti par de larges trottoirs, et de l'autre en remettant la piste cyclable sur trottoir pour retrouver la continuité des promenades le long du château et vers la Maine.

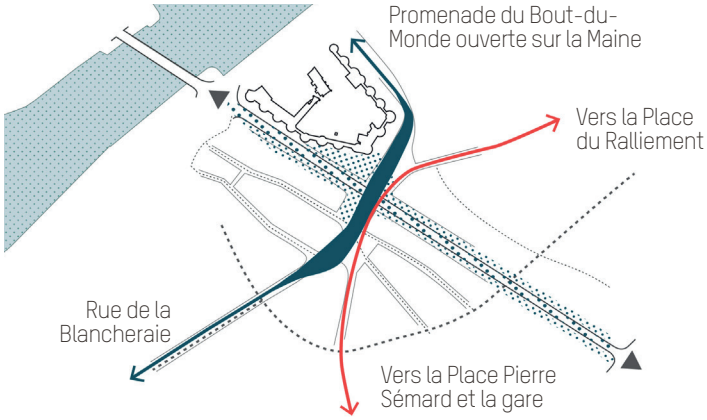


Les grands axes de composition : une mise en relation des entités urbaines et paysagères angevines

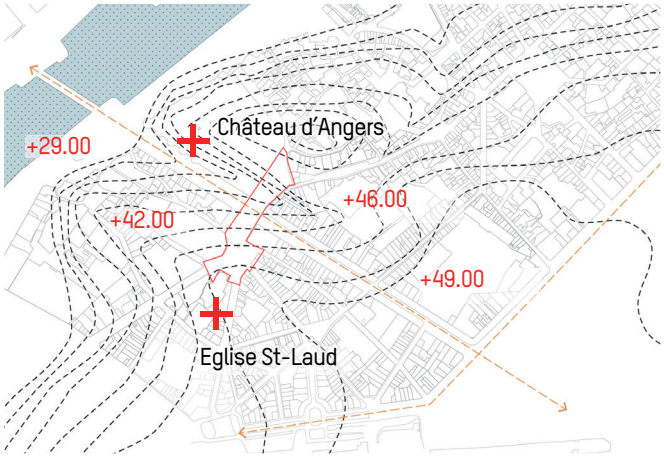


Une place en papillon

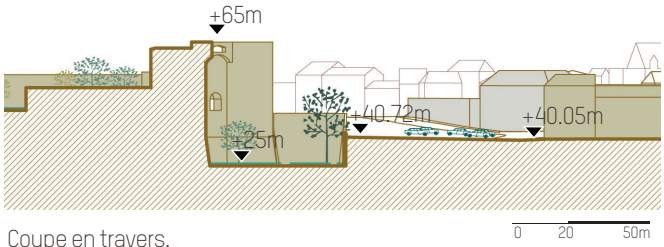


Coupe en travers.
Le Château et le bâti de part et d'autre de la Place Kennedy et du jardin des Douves

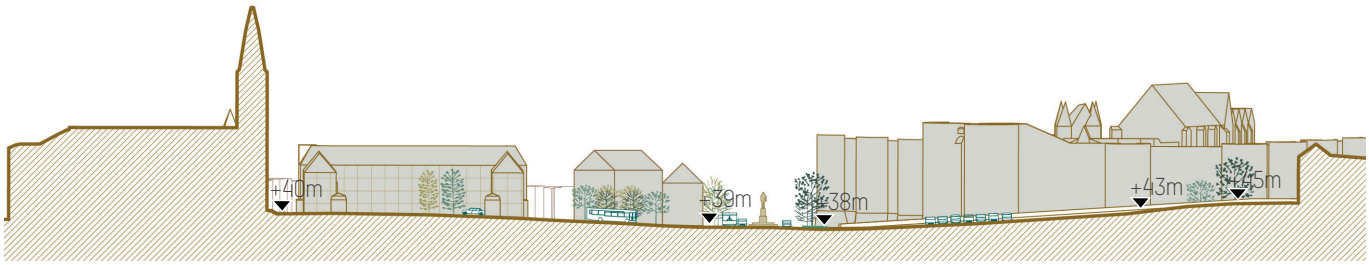


Coupe longitudinale de l'église St-Laud à l'Office de Tourisme

## UNE «ŒUVRE» GLOBALE

Unifier par le paysage : une place-jardin composée d'un sol continu et par des bosquets, des massifs, des mails, des glacis, des pelouses. Comment faire «une place» de cet ensemble composite cerné d'architectures de formes variées, d'époques différentes, implantées en creux ou en crête, alignées ou isolées, sur un sol qui monte et qui descend ? Comment créer l'unité d'une place tout en mettant en valeur l'héritage des deux places actuelles ? Comment juxtaposer de nombreux usages, associés ou pas aux architectures, aussi divers que circuler ou s'arrêter, se rassembler ou s'isoler, se rencontrer, parcourir ou contempler, rêver ou consommer, apprendre ou paresser, et en même temps ressentir la temporalité des saisons, se rafraîchir ou se réchauffer ?

Certainement pas en dessinant l'espace public par la voiture, mais plutôt en composant cette entrée de cœur de ville comme on compose un parc qui met en valeur un bâtiment, ici un ensemble d'architectures, en intégrant bien entendu la fonctionnalité de toutes les mobilités, douces ou rapides, et les contraintes d'accessibilité et de gestion nécessaires à la vie urbaine. Cela en utilisant les éléments de composition d'un jardin et l'épaisseur de la stratification végétale : bosquets arborés, verger tramé, mails, alignements d'arbres, massifs arbustifs, bordures de vivaces, glacis engazonné.

**Une place comme une scène « côté cour » et « côté jardin »**

Côté cour: une mise en majesté du château par un espace dégagé, un glacis minéral ou engazonné dans la continuité de la promenade du Bout-du-Monde. Côté jardin : un vélum arboré comme assise végétale pour les émergences architecturales ; cerisiers pour l'esplanade de Saint-Laud, devant l'église et la caserne au débouché de l'avenue de la Blancheraie ; bosquets arborés sur des placettes commerciales ; terrasses jardinées pour usages associés, points d'attente et de rendez-vous, arrêts de bus et dépose des cars de touristes... Au centre: un carrefour apaisé pour permettre la traversée, de cour à jardin.

Un équilibre minéral-végétal sera recherché avec un sol continu qui révélera la topographie sous-jacente du vallon d'Esvière, véritable atout scénographique. Le travail de la pente en glacis, rampe, ou en plissé, emmarchements, ou encore en terrasses fera l'objet d'un soin particulier, car il permettra de répartir les usages et de libérer l'espace afin de le rendre plus accessible aux piétons. Le traitement du sol en continu favorisera leurs allées et venues, de la promenade du Bout-du-Monde jusqu'à l'église Saint-Laud.

## LE PARTI PRIS DE LA NATURE

C'est déjà, et depuis longtemps, celui de la Ville d'Angers. Le Roi René a introduit au XVe siècle en Anjou des essences qu'il aimait en Provence et au XIXe siècle est née une horticulture qui a fait la réputation de la ville. L'identité verte légitimement revendiquée par Angers aujourd'hui est confortée par son ambition écologique et les outils dont elle s'est dotée : trame verte, inventaire des arbres, gestion durable et différenciée, charte du paysage urbain... Le végétal est ici un patrimoine à part entière.

Il convient donc de s'inscrire dans cette politique très affirmée de la nature en ville, et de la conforter, ce à quoi participe à la logique d'une place-jardin qui intégrera les impératifs d'un schéma directeur paysager. Héritage et projets municipaux favorisent la richesse et la diversité dans cette place-jardin, de l'engazonnement au verger en passant par des unités diverses dont l'une pourrait très logiquement être un jardin méditerranéen en souvenir du Roi René.

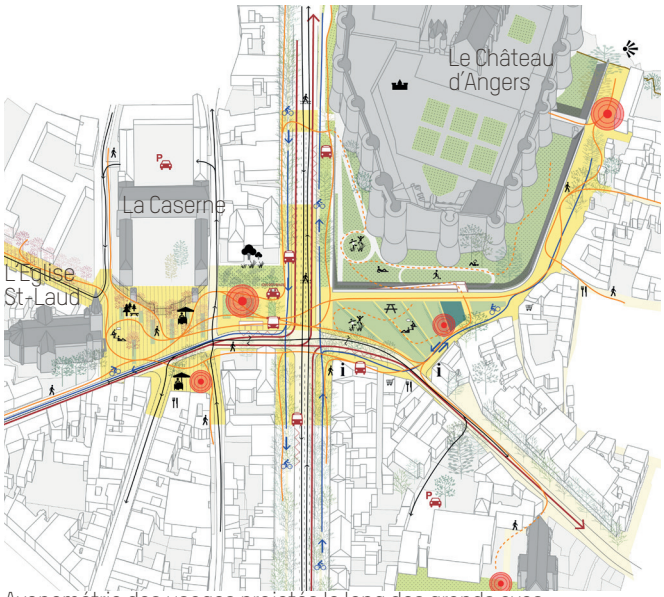

Axonométrie des usages projetés le long des grands axes

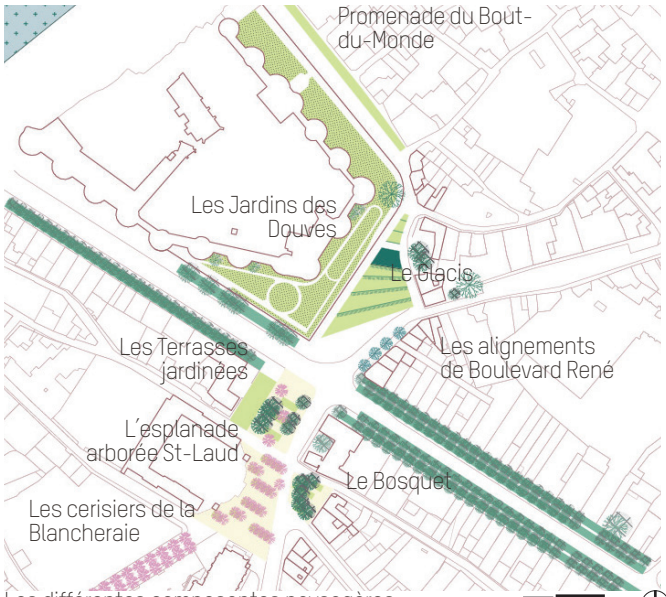

Les différentes composantes paysagères

Cerisier

Chêne Vert

Cèdre

Exemples de la palette végétale présente sur site

# LES PRÉCONISATIONS

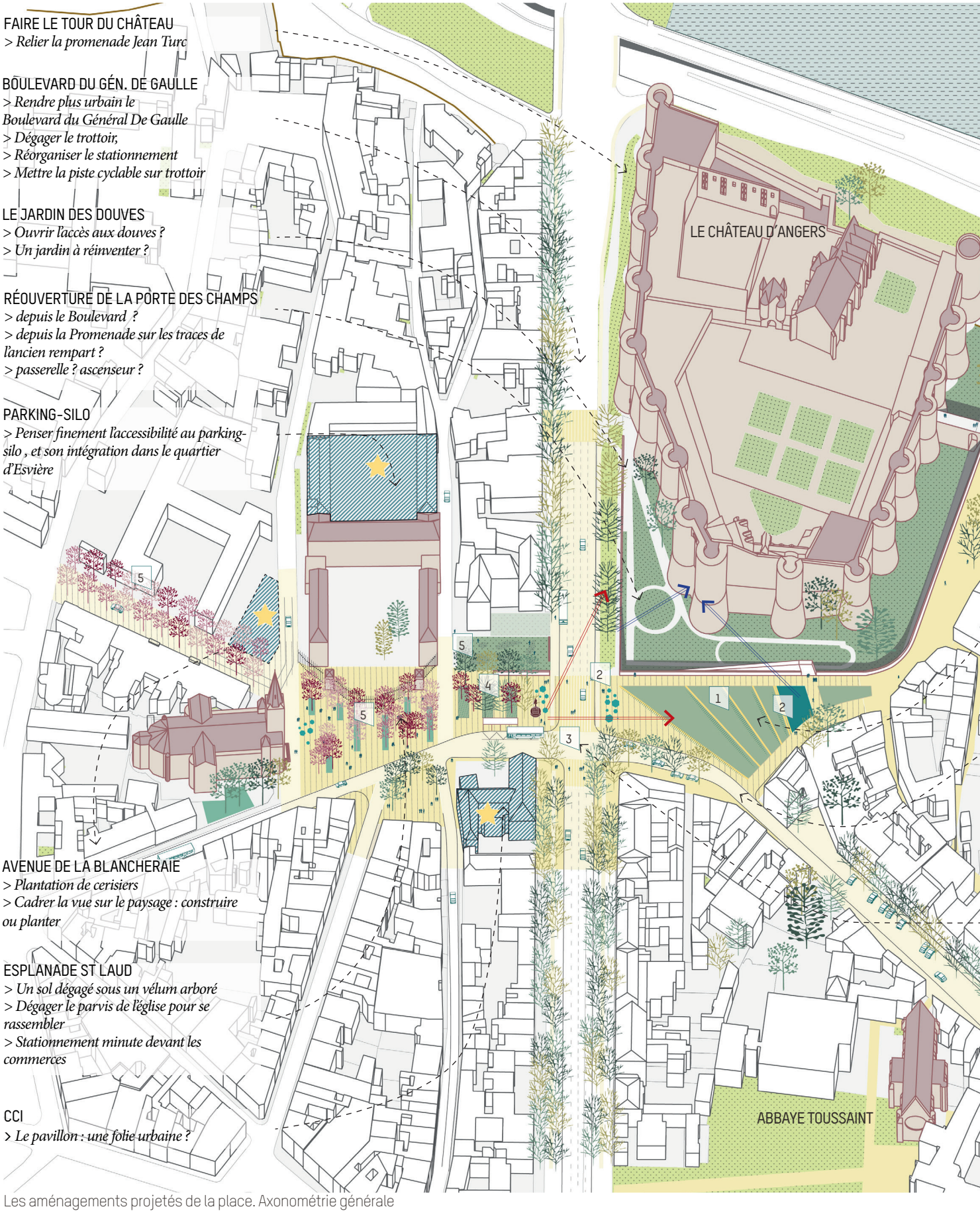


Les aménagements projetés de la place. Axonométrie générale

# QUELQUES RÉFÉRENCES D'AMÉNAGEMENTS

## 1. TOPOGRAPHIE ET SOL

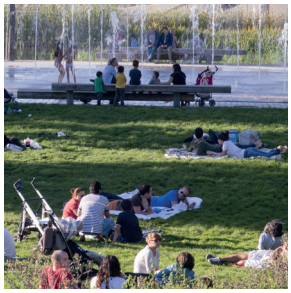
La pelouse, Parc Martin Luther King, Paris 17e

Le glacis, Parc St-Pierre, Amiens

Le plissé minéral, Place des Jacobins, Lyon

## 2. L'EAU

L'eau dans l'espace public

Boulevards du centre-ville à Chartres

## 3. CARREFOUR

Une zone de rencontre apaisée, Nantes

## 4. PLACETTE INTERMÉDIAIRE

S'asseoir sous les arbres Place des Jacobins, Lyon

Des jardins apaisés, Place de la République, Dijon

S'asseoir et contempler, Lyon

## 5. STRATES VÉGÉTALES, EFFETS SAISONNIERS

Fleuraison printanière, Parc Martin Luther King, Paris 17e

Jardin de graminées, Parc Martin Luther King, Paris 17e

Sol perméable et vivaces, Place Bellecour, Lyon

# LES PRÉCONISATIONS

## PRESCRIPTIONS ARCHITECTURALES

Les prescriptions pour les projets futurs, qu'ils concernent des réhabilitations / reconversions ou des constructions neuves, seront établies en fonction des programmes à réaliser et après concertation avec les différents acteurs. Il s'agira de rendre compatible l'installation de nouvelles fonctionnalités avec la préservation et mise en valeur du patrimoine architectural.

### > LE CHÂTEAU DES DUCS D'ANJOU

La forteresse médiévale et ses 17 tours, dont les murs alternent des couches horizontales de blocs d'ardoise de Trélazé noire et de pierre claire, a perdu une part de ses attributs d'origine (toitures, détails d'architecture). Seules la muraille et les douves subsistent, apparaissant aujourd'hui comme des éléments de paysage, une topographie minérale dans la ville. Côté Maine, le château fait corps avec la falaise, il est comme une excroissance du rocher. Les différents corps de bâtiments construits à l'intérieur de la forteresse, dont le château des Ducs d'Anjou, ne sont pas visibles depuis la ville, ce qui renforce la puissance presque naturelle de cette construction fortement ancrée dans le sol et de sa matière. Depuis la promenade Jean Turc, on ressent fortement la présence des éléments naturels : l'eau de la rivière, le rocher de la falaise, la végétation qui colonise la roche et les remparts, et le grand paysage ouvert vers le ciel.

### > LES ARCHITECTURES DE LA RECONSTRUCTION D'ANDRÉ MORNET

La place de l'Académie est marquée par les architectures de la reconstruction conçues et réalisées au début des années 50 par André Mornet : la Caserne de l'Académie, l'école de la Blancheraie et la reconstruction de l'église Saint-Laud qui vient fermer la place de l'Académie comme une figure de proue. L'agence Mornet a réalisé dans la période de la reconstruction la plupart des bâtiments institutionnels de la ville d'Angers. L'ensemble de ces architectures « régionalistes modernes » ont marqué la Cité et le quartier, et font partie de son patrimoine.

### > LA CASERNE DE L'ACADÉMIE

Construite à l'emplacement de l'ancienne académie d'équitation du XVIIème siècle, la Caserne de l'Académie est un bâtiment typique de la Reconstruction, réalisé avec une ossature de poteaux et poutres en bétons apparents en façade et remplissage en plaques de béton lavé. Il est caractérisé par l'association d'une rigueur constructive moderne avec des toits en pente en ardoise, qui le fondent dans le paysage des toits environnants. Côté place de l'Académie, les grilles et pavillons d'entrée du XVIIIème siècle ont été conservés.
La facture rigoureuse de ce bâtiment moderne avec toits en ardoises doit à notre sens être respectée. La grille et les pavillons à l'avant conjugués aux façades tramées en béton produisent un assemblage singulier, il conviendra de ne pas ajouter une nouvelle écriture architecturale pour éviter de surcharger l'ensemble. Si une extension devait être envisagée elle ferait l'objet de recommandations en ce sens.

### > L'ÉCOLE DE LA BLANCHERAIE

Construite en 1950 puis au début des années 80, elle présente une écriture architecturale cohérente avec celle de la Caserne, avec un ajout d'un habillage en ardoises sur champ en continuité des fenêtres.
A l'angle de l'avenue de la Blancheraie et de la rue Kellermann, devant l'école, une parcelle résiduelle appartenant à la ville se trouve dans la perspective de la place au point de basculement vers l'avenue de la Blancheraie. Aménagée, elle contribuerait à « tenir » l'espace public et à cadrer la vue vers la vallée. Faut-il planter d'arbres cette parcelle ? Serait-il pertinent de la construire ? Plusieurs scénarios seront proposés.

### > LE BÂTIMENT DE LA CCI

Son emplacement stratégique entre le bd du Roi René et la place de l'Académie fait de sa reconversion un enjeu majeur de la réussite de la « couture » entre les différents espaces urbains. L'installation d'un programme public serait intéressant. L'architecture du pavillon existant pourrait être retravaillé et transformé en « folie » urbaine, pour donner plus d'impact à cet ensemble. Plusieurs scénarios d'évolution de ce bâtiment avec le jardin et le pavillon seront proposés après discussion avec les différents acteurs.

## RETOURNER L'ENTRÉE PRINCIPALE DU CHÂTEAU

La force du Château impose une mise à distance, de dégager autant que possible les abords pour valoriser les vues vers la forteresse. La labellisation Unesco de la Tenture de l'Apocalypse risque d'augmenter le nombre de visites. L'ouverture de la Porte des Champs va changer les flux et l'organisation des abords du château.
Une construction pour l'accueil et la billetterie, ainsi qu'une passerelle d'accès à la Porte sont prévus. Comment intervenir à côté d'un monument d'une telle force ? Quel rapport à la topographie et au niveau d'une nouvelle entrée ? Deux portes étaient superposées, l'une pour les piétons, et l'autre pour les chevaux. Faut-il ré-ouvrir la porte haute, de quelle manière l'atteindre sans nuire à la qualité du monument ? Ne faudrait-il pas prévoir une passerelle légère partant du glacis (place Kennedy), dont le niveau est plus élevé que celui du boulevard au droit de la porte ? Ou faut-il envisager d'ouvrir la porte du bas, et prévoir un ascenseur à l'intérieur de la muraille ? La faisabilité technique de ces hypothèses sera à vérifier. Le cahier des charges sera établi en coordination avec l'ABF et les services de la Ville, il cadrera le choix des matériaux, l'implantation, la liaison à la topographie, etc.

La Caserne de l'Académie

L'Eglise Saint-Laud

Le Château et ses douves

Vue de la place de l'Académie depuis la Porte des Champs

## UNE IDENTITÉ NOCTURNE SINGULIÈRE

L'éclairage tel qu'il est établi aujourd'hui sur les espaces jouxtant le château, la caserne et l'église Saint Laud offre une réponse technique et fonctionnelle principalement orientée vers l'espace de la circulation automobile. L'expérience de la lumière fait appel aux sens : elle affirme des dimensions spatiales, définit des promenades (architecturales ou urbaines), cadre des vues, révèle des temporalités. Sur les places Kennedy et de l'Académie nous proposerons de construire une identité nocturne singulière, laissant toute sa place à la richesse du site : les vues architecturales sur le château et l'église Saint-Laud devront être libérées de tout point lumineux, pour inviter à la contemplation du site. La proximité directe de la Maine, d'une part, et de la ville ancienne au Nord, d'autre part, créé une richesse qui appelle une réponse à la hauteur des attentes : sur le Bd Général de Gaulle, nous pouvons nous appuyer sur la déclivité naturelle du terrain qui est un atout afin de créer un guide visuel nocturne depuis la Maine jusqu'à la ville ancienne. Par la lumière nous tenterons de mettre en place une continuité et des hiérarchies nocturnes vers la promenade du bout du monde, permettant la lecture claire d'un paysage urbain de nuit.

### DÉVELOPPEMENT DURABLE ET POLLUTION LUMINEUSE

L'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, donne aux enjeux environnementaux toute leur importance. La pollution lumineuse est un des grands enjeux de notre siècle : elle implique une très grande vigilance dans le choix des sources lumineuses, leur implantation, le champ d'action des flux lumineux (l'aptitude du matériel utilisé à n'émettre de la lumière que dans un champ totalement maîtrisé afin de ne pas créer de gêne pour l'homme, la faune et la flore).
Ces enjeux sont la raison même de notre travail.

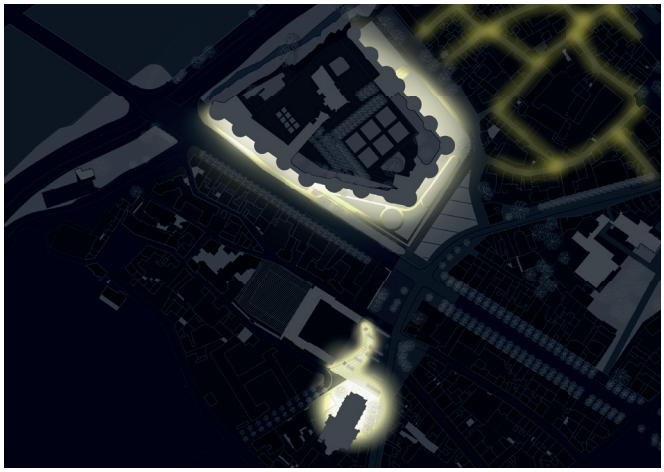

Conserver une zone d'observation de l'architecture remarquable sans points lumineux

## RÉORGANISER LES DÉPLACEMENTS ET LE STATIONNEMENT À TOUTES LES ÉCHELLES

### > RÉORGANISER LES STATIONNEMENTS AUTOUR DU FUTUR PARKING

Construire un parking en superstructure dans un tissu majoritairement résidentiel et historique est un sujet complexe. Dans ce cas particulier plusieurs questions se posent : faut-il garder les corps de bâtiment existants en continuité de la caserne ? Comment éviter les nuisances d'accessibilité vis-à-vis du voisinage ? Traitement des façades pour une intégration optimale ? Si le parking devait être ventilé naturellement (solution la plus économique), comment l'isoler visuellement et acoustiquement ? Le traitement de la « cinquième façade », visible depuis le chemin de ronde du Château, devra s'insérer harmonieusement dans le paysage de toitures en ardoises.

### > DÉSENGORGER LE BOULEVARD DU ROI RENÉ AVANT SON RÉAMÉNAGEMENT

C'est une des ambitions d'Angers Loire Métropole avec le projet de barreau routier d'accès à la gare dans le secteur de La Baumette qui permettra à terme de rediriger les flux arrivant de l'Ouest par la RD 923 pour alléger le trafic du boulevard. Cet itinéraire ne doit pas devenir un accès du centre-ville et c'est pourquoi nous proposons la fermeture de l'avenue de la Blancheraie au niveau du parvis de l'Eglise St-Laud.

### > RÉORGANISER LES FLUX À L'ÉCHELLE DU QUARTIER POUR REDONNER DE LA PLACE AUX MODES DOUX

Il existe aujourd'hui 3 voies de sorties du centre-ville depuis la rue Toussaint ainsi que 2 voies d'entrées, configuration qui correspond à l'aménagement du carrefour. Ces 5 voies ne correspondent pas au flux de véhicules et il apparaît possible voir souhaitable de limiter les sorties sur 2 voies et de proposer une seule voie d'entrée, ce qui permettrait de redonner un espace non négligeable aux piétons, dans la continuité d'un cheminement depuis la gare.
Dans le même temps, la place de l'Académie sera également simplifiée en concentrant les flux sur les Rue Marceau et Hoche pour offrir un vrai parvis à la caserne et à l'église.

### > SIMPLIFIER LE CARREFOUR POUR PLUS DE FLUIDITÉ

En partant du constat que la configuration mixte actuelle cumule des inconvénients, il semble indispensable de faire un choix de lune ou lautre des solutions. L'état actuel et futur des flux nous oriente assez simplement vers un carrefour à feux classique. Dans cette hypothèse si elle était retenue, la statue du Roi René na plus sa place au milieu des voies de circulation. Replacée à proximité du carrefour, en vis-à-vis du château, elle sera bien en vue et mise en valeur.
Les simulations nous permettront ensuite de configurer le carrefour au plus juste avec probablement des départs anticipés pour les transports en commun et/ou les tourne-à-gauche.

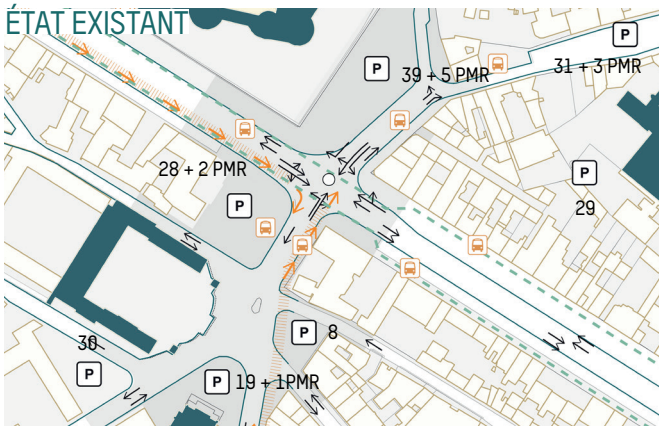


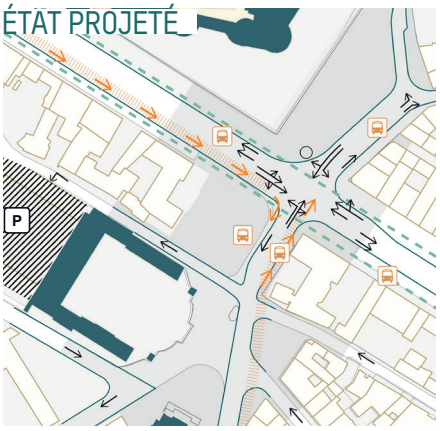


Plan du carrefour du Roi René

Sens circulation VL
Sens circulation Bus
Couloir Bus
Piste/Bande cyclable
Limite voirie
Espace parking
Arrêt de bus

0 10 25m

AVRIL 2020

ATELIER JACQUELINE OSTY & ASSOCIÉS
HERAULT & ARNO
ARTELIA
NOCTILUCA
SCOPIC